Pont-l'Évêque magazine n°21

> Culture > Travaux > Vie Communale

« Une année à pommes »
Exposition de la Foire aux Arbres

EDITO

COUVERTURE :

Exposition "Une année à pommes" au Marché Couvert à l'occasion de la Foire aux Arbres (19 et 20 novembre 2011)

Le Magazine de Pont-l'Évêque est édité par la ville de Pont-l'Évêque

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

André Desperrois

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Anna Martin

RÉDACTEUR EN CHEF

Thomas Bellais

RÉDACTION

Thomas Bellais, Patrick Cœuret, Maud Guichard, Paul Duclos

PHOTOS

Thomas Bellais, Jean-Pierre Pourcel

CONCEPTION

Service Communication, Mairie de Pont-l'Évêque

RÉALISATION

Imprimerie ANQUETIL - 312 616 550 B RCS CONDE

DÉPÔT LÉGAL

Premier trimestre 2012

TRIBUNE LIBRE

L'opposition municipale n'a pas souhaité communiquer dans ce numéro

REMERCIEMENTS

Michel Bucher, Jean-Pierre Pourcel, Jean-Michel Hebert

Mairie de Pont-l'Évêque
58, rue Saint-Michel
14130 Pont-l'Évêque
Téléphone : 02 31 64 00 02 - *Fax :* 02 31 64 37 13
Courriel : mairie@pontleveque.fr
Site Internet : www.pontleveque.fr

Retrouvez Pont-l'Évêque sur Facebook
www.pontleveque.fr/facebook

Le mot du Maire

Chères Pontépiscopiennes, chers Pontépiscopiens,

L'ensemble du Conseil municipal est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

L'année qui vient de s'écouler a marqué la fin des travaux de rénovation du centre-ville de Pont-l'Évêque, de la route de Rouen à la côte de Caen. Débuté en 1997, ce vaste projet de réhabilitation nous permet de vous offrir un cadre de vie agréable et renforce l'attractivité touristique de notre belle cité augeronne. La préservation et l'amélioration de la qualité de vie à Pont-l'Évêque a, et sera toujours, une de nos priorités. En 15 ans, Pont-l'Évêque a évolué pour je l'espère le bien-être et le bonheur de tous. Nous sommes satisfaits d'avoir pu mener ces travaux dans une période économique plus favorable qu'aujourd'hui. La crise actuelle et la baisse des dotations d'Etat rendent à présent plus difficiles la mise en œuvre des projets des collectivités. Nous serons d'ailleurs très vigilants lors de l'élaboration du budget de la ville dans les prochaines semaines.

Au cours du mois de décembre, Pont-l'Évêque a connu une forte vague de cambriolage. Nous en sommes désolés et je vous encourage à redoubler de vigilance. Pensez à bien fermer portes et fenêtres, ne laissez pas dans votre jardin d'éventuels objets (chaises, salon de jardin) qui faciliteraient l'accès à votre logement.

Cette année, le Plan Local d'Urbanisme sera finalisé. Parce qu'il définira le développement de Pont-l'Évêque pour les 15 ans à venir, ce document est d'une grande importance et mobilise toute notre attention. Prévoir le futur de la ville, ce n'est pas seulement définir des zones à construire. C'est aussi anticiper les besoins des habitants en services (commerces, administration, santé), en équipements publics (éducatif, sportif ou culturel) mais aussi prendre en compte notre environnement, notre mode de vie. L'élaboration du PLU doit se faire de manière participative. Je vous encourage à nous rejoindre lors des réunions publiques qui vous seront proposées afin d'exprimer votre opinion sur notre projet.

A partir du 19 janvier, tous les Pontépiscopiens seront recensés. Je vous remercie par avance de votre participation ainsi que de l'accueil que vous réserverez à l'agent recenseur qui viendra à votre domicile muni de sa carte INSEE.

En vous renouvelant chaleureusement mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite à vous et à vos proches, je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine.

Votre Maire,
André Desperrois

Tous les mardis, Monsieur le Maire et ses adjoints font un point avec Christine François sur les dossiers de la ville en cours et à venir

Christine François, nouvelle DGS à la Mairie

Préparer et mettre en œuvre les projets de l'équipe municipale, coordonner l'activité des services, garantir la sécurité juridique des actes administratifs et la qualité du service public… Dans une Mairie, le champ d'action du Directeur Général des Services est vaste. Ce « chef d'orchestre » doit faire preuve de compétences juridiques, budgétaires, administratives… et relationnelles. Présentation de Christine François, nouvelle DGS à la Mairie de Pont-l'Évêque.

Depuis le 1er octobre 2011, Christine François occupe les fonctions de Directrice Générale des Services à la Mairie en remplacement de Jeremy Roseau.

Originaire de l'Eure, Christine François exerce ses activités depuis 24 ans dans la fonction publique. De formation administrative et autodidacte, elle a été pendant 9 ans DGS de la ville de Rugles, dans le sud de l'Eure, avant de rejoindre Pont-l'Évêque. *C'est avant tout l'attractivité de la ville et son fort dynamisme, à la fois économique et touristique, qui a retenu mon attention pour ce poste. Le charme augeron me séduit également et m'incite depuis une quinzaine d'années à venir en villégiature dans la région.*
A cette occasion, Christine François nous rappelle les fonctions d'une DGS, véritable clé de voute de la collectivité. *Collaboratrice directe du Maire et des élus, la Directrice Générale des Services coordonne le travail des différents services de la ville : administratif, technique, culturel, parcs et jardins, Cyber-base, soit 50 agents. Du conseil au management en passant par le budget ou les dossiers administratifs, les missions sont très variées. Au quotidien, je peux préparer les délibérations du Conseil municipal, gérer l'activité des services, élaborer les plans de financement des projets, veiller à la gestion financière… Je participe également à la définition des choix stratégiques de l'équipe municipale avec pour principal objectif l'intérêt général. J'espère pouvoir ainsi contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Pontépiscopiens et à la qualité de leur service public.* ■

Service Urbanisme

Delphine Dufour de Quetteville est votre nouvelle interlocutrice pour toutes vos demandes concernant l'urbanisme, les élections et le cimetière. Après 4 ans passés au service urbanisme de la ville de Trouville-sur-Mer, Delphine Dufour de Quetteville a rejoint les services administratifs de Pont-l'Évêque au début du mois de janvier. Vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone 02 31 64 63 46 ou par courriel urbanisme@pontleveque.fr ■

3ème étape pour le PLU

Les grandes orientations du développement de Pont-l'Évêque ont été définies. La 3ème phase du Plan Local d'Urbanisme doit à présent traduire sous forme réglementaire ces objectifs : amélioration du cadre de vie, développement équilibré et durable, maintien du dynamisme économique, amélioration des déplacements.

Le 13 septembre 2011, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les Pontépiscopiens ont été invités à participer à la réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprimant les grands objectifs d'urbanisme de la ville pour les années à venir. Les remarques des participants ont été prises en compte et le Conseil municipal a validé le PADD.

Ces orientations doivent à présent être retranscrites sous forme de règlement. C'est la 3ème phase du PLU qui se matérialise par :
- des documents graphiques, sous la forme de cartes, précisant les limites des différentes zones (habitation, commerce, industrie, agriculture, à construire, à aménager, naturelle à préserver, etc.) ;
- le règlement et ses annexes définissant pour chaque zone les différentes dispositions réglementaires applicables et permettant d'organiser le développement urbain.

Cette phase doit permettre de justifier que les dispositions du Plan Local d'Urbanisme respectent les servitudes d'utilité publique, la mise en œuvre des projets d'intérêt général et les orientations supra communales (SCOT, PPRI, ZPPAUP…).

Lors de la dernière étape, le projet du PLU sera soumis à enquête publique. Il est important de rappeler que l'élaboration du PLU est un acte déterminant pour le futur de notre ville et des Pontépiscopiens. Il conditionnera le développement de Pont-l'Évêque et l'évolution de notre cadre de vie pour les décennies à venir. L'enquête publique est un outil participatif à votre service. Elle vous permettra de donner votre avis sur le projet du PLU avant son approbation définitive. Vous pourrez prendre connaissance du dossier, formuler vos observations et rencontrer le commissaire enquêteur qui répondra à toutes vos questions.

Dans quelques semaines, une nouvelle réunion publique d'information vous sera proposée afin de vous présenter les documents réglementaires. Pour plus de renseignements sur l'élaboration du PLU, des panneaux d'information sont à votre disposition à la Mairie. ■

Devenez fan de la page officielle Facebook de Pont-l'Évêque
www.pontleveque.fr/facebook

Vous disposez d'un smartphone ? Flashez le code pour consulter directement la page Facebook de Pont-l'Évêque.

Les visiteurs de la Foire aux Arbres ont pu profiter du large choix de végétaux et décors de jardin proposés par les exposants

Succès pour la Foire aux Arbres

A la Saint Catherine, tout bois prend racine ! La traditionnelle Foire aux Arbres de Pont-l'Évêque a accueilli pour la 23ème année tous les amoureux du jardin les 19 et 20 novembre derniers. Plus de 50 exposants étaient présents sur la Foire. Les visiteurs ont profité de l'exposition gratuite sous le Marché Couvert sur le thème "Une année à pommes". Retrouvez toutes les photos sur le site Internet ou sur Facebook à l'adresse www.pontleveque.fr/facebook. ■

En Bref...

Conciliateurs et point d'accès au droit à votre service

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre juridique, la Mairie accueille des permanences pour vous aider. En cas de litige, les conciliateurs de justice vous aident à obtenir un accord amiable en évitant un procès. Si vous avez des questions juridiques et souhaitez être orienté, le Point d'Accès au Droit est à votre écoute pour vous conseiller et vous assister dans vos démarches. Pour plus de renseignements sur ces services disponibles gratuitement à la Mairie, téléphonez au 02 31 64 00 02. ■

Le service d'aide à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, le Centre Communal d'Action Sociale de Pont-l'Évêque met à votre disposition un service d'aide à domicile. Douze assistantes de vie sociale sont à votre service pour vous accompagner dans la réalisation de vos tâches quotidiennes : aide à la toilette, préparation des repas, ménage, …

Pour plus de renseignements, contactez Maryse Varnier, responsable du CCAS à la Mairie, au 02 31 64 54 23. ■

Dès à présent, pensez à utiliser votre disque européen de stationnement

Avec une seule fenêtre, le nouveau disque de stationnement indique uniquement l'heure d'arrivée. Pour rappel, la gratuité des stationnements à Pont-l'Évêque est une volonté de la Municipalité afin de favoriser les commerces et la qualité de vie des Pontépiscopiens. Toutes les zones bleues en ville sont limitées à 1h30 de stationnement, à l'exception de la rue de Vaucelles et du parking Montpensier limités à 30 minutes. ■

Restauration de l'église Saint Michel

Ensemble, préservons notre patrimoine

La valorisation du patrimoine pontépiscopien est une priorité pour la ville de Pont-l'Évêque. L'église Saint Michel, comme l'ensemble des bâtiments, subit inexorablement les affres du temps. En 1990, une première opération de restauration de la façade sud de la tour du clocher a été réalisée, suivie en 1995 d'une seconde opération sur la façade ouest.

Ces dernières années, l'édifice a subi de fortes dégradations nécessitant une intervention dans les meilleurs délais. Ces travaux sont prévus en 2 tranches :

- restauration du chevet Nord Est de l'église (2012-2013) ;
- restauration de la sacristie(2013-2014)

Bien que soutenue par l'Etat et le Conseil Général, la réalisation de ce projet, dont le coût est estimé à 1,5 millions d'euros, ne pourra se faire sans votre générosité. L'association de sauvegarde du patrimoine pontépiscopien, agréée par la Fondation du Patrimoine, a ainsi été créée afin de faciliter le mécénat populaire. Si vous souhaitez faire un don, cet agrément vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux :

pour les particuliers :

- déduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable
- déduction de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros

pour les entreprises :

- réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaire

Les dons, par chèque, peuvent être transmis à l'association accompagnés d'un bon de souscription disponible en Mairie ou sur le site Internet de la ville. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association de sauvegarde du patrimoine pontépiscopien au 02 31 64 00 02 ou visitez la rubrique dédiée sur le site *www.pontleveque.fr*.

La restauration du chevet et de la sacristie de l'église Saint Michel est un projet essentiel pour la préservation de ce monument. Nous comptons sur vous ! ■

Le chevet de l'église Saint Michel, vers 1480, présente de nombreuses similitudes avec celui de l'église Saint Jacques de Lisieux qui est du même architecte, Guillaume Maison (ou Guillot Samaison), vers 1500. La sacristie avec balustrade en pierre a été rajoutée au XIX^{ème} siècle. L'ensemble est protégé au titre des Monuments Historiques.

Association de sauvegarde du patrimoine pontépiscopien

1

Gros plan sur la MJC Marcel Hennebois

Toujours plus d'activités avec la MJC

Bâtie sur des valeurs d'éducation populaire, de laïcité et de solidarité, la MJC de Pont-l'Évêque contribue à l'épanouissement de chacun par l'accès à l'éducation et à la culture.

Peinture sur soie, gymnastique, danses, yoga, anglais, théâtre, djembé, relaxation… Quelles soient créatives, éducatives, culturelles ou sportives, de nombreuses activités vous sont proposées toute l'année par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Pont-l'Évêque. Avec près de 400 membres, dont la moitié de Pontépiscopiens, la MJC Marcel Hennebois accueille un public de 5 à 86 ans. Quel dynamisme pour cette structure associative qui fêtera bientôt ses 50 ans comme nous le rappelle sa présidente, Béatrice Gosset *la MJC a été créée le 7 octobre 1964 dans un esprit laïc et populaire par Marcel Hennebois, avocat à Pont-l'Évêque et conseiller municipal, . La MJC a toujours eu pour vocation de proposer des activités au plus grand nombre à un coût aussi modéré que possible.* Installée rue Gustave Flaubert, la MJC déménage en 2007 pour s'installer 1bis, rue Fouet de Crémanville *un lieu plus adapté aux différentes activités avec notamment une salle aménagée par la ville avec parquet et mur de glaces pour la danse, la gymnastique ou le yoga.* Suite à la proposition de Monsieur le Maire, la MJC porte depuis juillet 2009 le nom de son fondateur.

MJC mode d'emploi

La MJC propose des activités toute la journée du lundi au samedi (hors vacances scolaires). L'adhésion est de 10 euros pour une année, une cotisation est ensuite demandée pour chaque activité pratiquée. Depuis la rentrée, de nouvelles activités : cours d'anglais, peinture, djembé, danses de salon (rock, salsa, zumba, etc.) ont rejoint la peinture sur soie, la gymnastique, la danse jazz, le yoga, le théâtre, la marche et la relaxation. *Les cours d'anglais connaissent un réel succès. Nos 4 ateliers (adultes et enfants) affichent complet depuis le début, un 5ème s'est ouvert récemment. C'est très encourageant. Nous avons la sensation de répondre à une réelle demande.* Le bureau de la MJC reste à l'écoute des besoins des adhérents et futurs adhérents. Une réflexion est en cours afin d'offrir prochai-nement des cours d'art floral. ■

2

3

4

Pour tout renseignement, la MJC Marcel Hennebois est à votre disposition, par téléphone au 02 31 65 27 41, ou par courriel : mjchennebois.plev@orange.fr

1 *Danse Jazz (Avril Valentin en compagnie de Béatrice Gosset)* 2 *Anglais (Laurence Labbey)* 3 *Yoga (Henri Colace)* 4 *Théâtre (Maryse Nanot)*

Recensement 2012

On compte sur vous !

Du 19 janvier au 18 février 2012, tous les Pontépiscopiens seront recensés. Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre l'évolution de notre commune et plus généralement de la société française.

En 2012, Pont-l'Évêque est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la Mairie et l'Insee. Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale. La précision de vos réponses est également essentielle pour Pont-l'Évêque car les dotations de l'Etat, soit plus de 30% des ressources budgétaires de la ville, sont directement liées aux chiffres du recensement. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Nous vous remercions par avance de votre participation ainsi que de l'accueil que vous réserverez à l'agent recenseur qui viendra à votre domicile.

On compte sur vous !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Mairie au 02 31 64 00 02, par courriel mairie@pontleveque.fr ou consulter le site Internet de la ville www.pontleveque.fr ■

Découvrez pour chaque district de Pont-l'Évêque, l'agent recenseur qui viendra vous rendre visite

10 & 20 — *Murielle JAMME*

11 — *Jean-Marie TRÉHET*

12 — *Marie-Laure BRIDA*

13 — *Monique DUVAL*

15 — *Martine FLAK*

16 — *Régine DESPREAUX*

17 — *Emmanuelle BOIZARD*

18 — *Véronique ALDERWEIRELD*

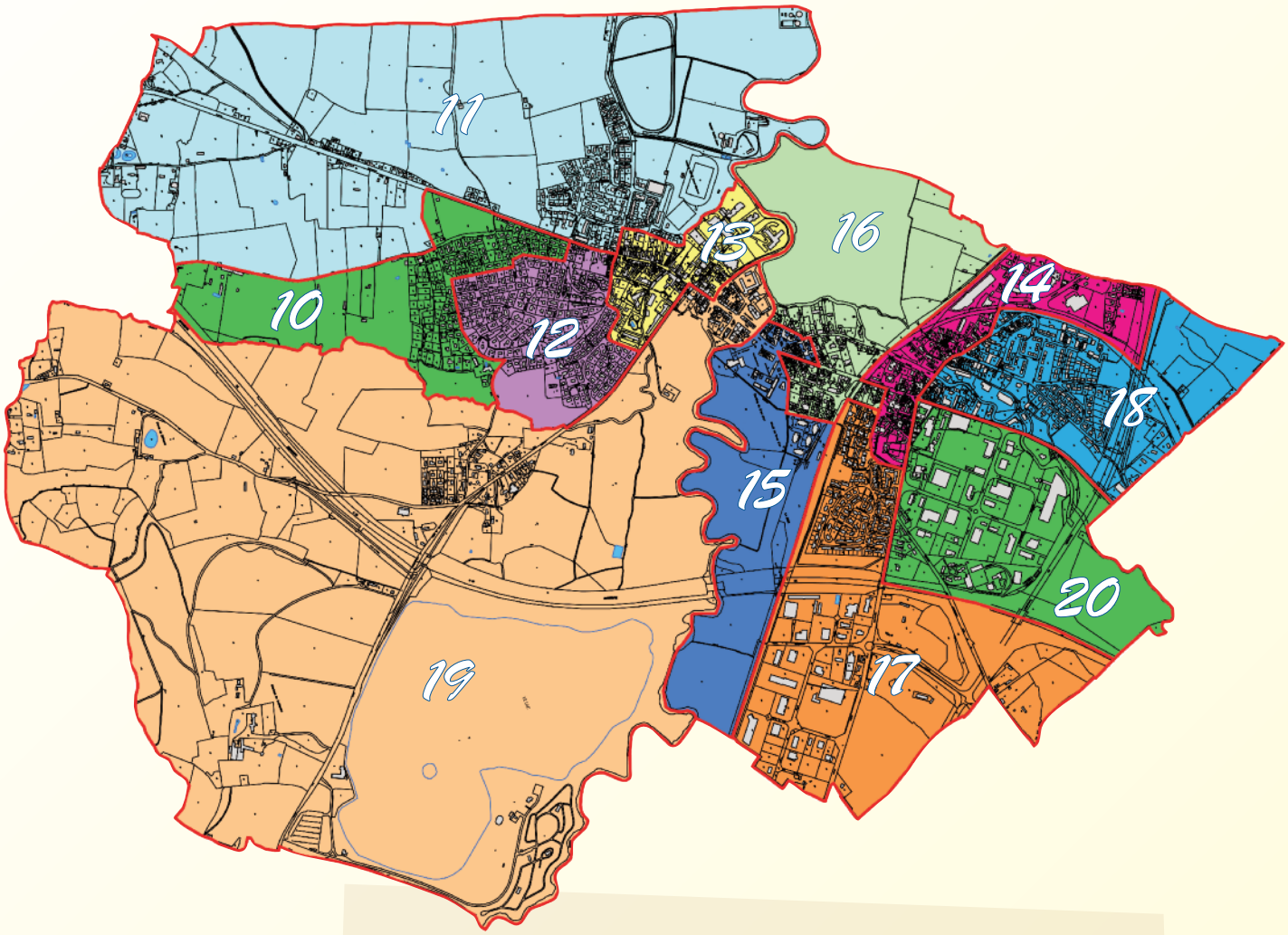

Le recensement, Mode d'emploi

1. Un agent recenseur recruté par la Mairie vient chez moi.
Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le Maire.
Il me remet les questionnaires du recensement :
- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi,

quel que soit son âge.

2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.
L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.
Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :
- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à la Mairie.

Mes questionnaires remplis doivent être remis avant le *18 février 2012.*
A la fin de l'enquête, la Mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés. ■

14
Mélanie BOISARD

19
Mathieu AUZOUX

En 2009, l'exposition de la Foire aux Arbres, sur le thème le développement durable, présentait divers outils de recyclage dont un composteur

Les secrets du compostage

Les conseils de Patrick Cœuret, jardinier passionné

Dans le dernier numéro de votre magazine, nous présentions notre conception du jardinage : ni excès de chimie polluante, chère, parfois dangereuse, ni bio, nous privant quelquefois de moyens de lutte efficaces (désherbants, pesticides) et toujours très gourmande en main d'œuvre. Aujourd'hui nous abordons le compostage.

Si l'on choisit de « ne rien mettre » dans son jardin, la matière organique, l'humus, va se minéraliser (environ 2% par an) et ne pas tarder à se raréfier. Le sol deviendra plus pauvre, plus lourd, moins fertile. Il faut donc compenser ces pertes. La méthode la plus facile consiste à aller acheter divers terreaux dans notre jardinerie favorite. Pendant ce temps, nous apportons nos « déchets verts » à la déchetterie. Cherchons l'erreur…

Préférons imiter le processus en œuvre dans la nature : les feuilles mortes et autres broussailles gelées en hiver se décomposent, se transforment en cette précieuse matière organique. Le sol en est allégé (amendement), puis enrichi (engrais). Attention toutefois, le seul recyclage des « déchets » de votre potager ne suffira pas à l'enrichir. Vos jardinières de fleurs, du fait de l'exiguïté du contenant, demanderont des terreaux plus précis.

Comment procéder au jardin ? Nous pouvons composter en tas (grands jardins), en compostière, ou composteur, ces grandes caisses ajourées destinées à cet usage (petits jardins), en sacs (jardins « mouchoir de poche »). Dans tous les cas nous commençons par stocker les matériaux. Il faudra en effet des matières riches en azote (tontes de gazon par exemple), d'autres riches en carbone (broussailles endurcies, branches broyées,…). Il faudra utiliser du vert et du marron, du sec et de l'humide. Dans ces conditions, non, ça ne « sent » pas. Nous éviterons d'incorporer des « mauvaises herbes » en graine et des branchages non broyés, trop longs à se décomposer.

Ensuite nous pourrons composter. Les matières seront mélangées au mieux et montées en tas ou dans la compostière. Il faudra arroser si c'est trop sec, couvrir si c'est trop humide, aérer si c'est trop tassé. Un compost demi mûr, les matériaux seront bien brunis mais encore reconnaissables, sera obtenu en trois mois, et utilisable tel quel pour des végétaux pas trop délicats. C'est à ce stade qu'il est le plus riche. Cependant on peut aller plus loin et obtenir un véritable terreau. Nous avons vu que nous pouvions aussi composter en sacs, noirs de préférence et placés au soleil. Dans ce cas la durée de décomposition est étonnamment rapide. Attention toutefois si le mélange est trop sec, il se forme des filaments grisâtres, qui sont des champignons pouvant être toxiques. Un Anglais est mort récemment d'avoir inhalé le contenu de son sac. Comme quoi le « naturel » peut aussi être dangereux, ce que nos sociétés technologiques et chimiques oublient souvent… Si tout ça vous parait bien compliqué, accumulez simplement vos déchets verts dans un coin du jardin un peu discret, oubliez-les un an ou deux, ça marche aussi… Mais le produit final sera moins riche. Enfin pour illustrer notre réflexion globale, sachons qu'un excès de compost peut larguer des nitrates dans la nature aussi sûrement qu'un engrais chimique mal employé… ■

Patrick Cœuret

Avec deux nouveaux passages piétons, votre sécurité est renforcée lors de la traversée de la rue Saint Michel

Aménagement de la rue Saint Michel

Au cours du mois de septembre, les derniers travaux de rénovation de la traversée du centre-ville ont été réalisés. La réfection et les aménagements de la rue Saint Michel entre le Pont des Chaînes et l'Hôtel de Brilly ont répondu à plusieurs objectifs :

- sécurisation de la circulation des passants par le renforcement de la visibilité des passages piétonniers ;
- mise en accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ;
- ralentissement du trafic automobile avec la création d'un plateau surélevé au carrefour place de l'église ;
- uniformisation de la voirie avec les aménagements réalisés rues Launay et Hamelin en 2009.

Les passages piétons sont traités en marquage blanc réglementaire. Leur esthétisme est renforcé par des bandes « avertissantes » en pavé de résine collé.

En complément des 4 traversées existantes, 2 nouveaux passages ont été matérialisés : au niveau de la Caisse d'Epargne et du magasin « Arts-Fleurs », devant l'agence Square Habitat et le magasin « Vents d'Est Vents d'Ouest ». Ces nouveaux passages piétons sont très utiles, notamment pour l'accès aux écoles. Le Conseil Général a financé la réfection du corps de chaussée aux environs de 50 000 euros, la ville a financé le marquage et la sécurisation des passages piétons pour un coût de 25 000 euros. ■

Création d'un giratoire Côte de Caen

Les travaux du nouveau giratoire côte de Caen viennent de s'achever. L'objectif de cette réalisation est de créer un accès sécurisé afin de desservir la zone commerciale du Mont Gripon et le futur centre hospitalier de Pont-l'Évêque. Les aménagements le long du cimetière seront réalisés en tranche conditionnelle dans les prochains mois. Ces travaux de voirie conduisent à limiter les places de stationnement devant le cimetière à 9 places. Pour cette raison, l'entrée principale du cimetière a été revue, elle se fera désormais par un parking situé avenue de Veitshöchheim. La réalisation de cette opération, dont le coût est de 1 117 000 euros, a été subventionné par le Conseil Général et l'Etat. ■

Les travaux au cours du mois de décembre

Expositions temporaires
Espace Culturel les Dominicaines

En 2012, l'Espace culturel les Dominicaines propose au public quatre expositions et notamment la découverte de deux expositions inédites en France : celle des dessins de Susanne Hay et la collection de John P. Eckblad sur le monde du travail et de l'industrie.

Les enfants exposent à l'Espace culturel

11 au 26 février

L'équipe de l'Espace culturel vous propose de découvrir une partie du travail effectué par les enfants au cours des animations pédagogiques de ces dernières années. Centres de loisirs, établissements scolaires de Pont-l'Évêque, de l'Intercommunalité et des environs mais aussi particuliers sont régulièrement venus pour profiter des expositions temporaires et s'exercer dans des ateliers d'arts plastiques. Dessins, peintures, modelages, gravures, petits bricolages en tout genre vous seront présentés, parfois à côté des œuvres d'arts qui les ont inspirés.

Exceptionnellement, dans le cadre de cette exposition, cinq ateliers basés sur des œuvres de l'artothèque seront proposés aux particuliers et animés par l'équipe de médiation culturelle. Les petits artistes pourront alors placer leurs chefs-d'œuvres au cœur de la salle d'exposition temporaire des Dominicaines. ■

Ateliers d'arts plastiques pour les enfants

Samedi 11, samedi 18 et samedi 25 février à 14h30
Mercredi 15 et mercredi 22 février à 14h30
Sur réservation au 02 31 64 89 33 (2 euros par enfant)

S. Hay, dessin, 1998, Collection particulière

Susanne Hay, dessins inédits

3 mars au 3 juin

Une soixantaine d'œuvres de Susanne Hay sera présentée avec en grande majorité des dessins inédits. La technique de cette artiste consistait à dessiner au crayon blanc sur du papier gris. Des peintures de Susanne Hay, d'origine allemande et décédée accidentellement en 2004, avaient été présentées à l'Espace culturel en 2006 au cours de deux expositions. Site Internet de l'artiste : *www.susannehay.de* ■

« At the heart of progress », collection de John P. Eckblad

16 juin au 23 septembre

Une cinquantaine de pièces (gravures, affiches, dessins) issues de la collection consacrée au monde de l'industrie et du travail du collectionneur John Eckblad sera présentée dans la salle du rez-de-chaussée. Pour la première fois cette collection est présentée en France. A l'étage, dans l'exposition permanente, une sélection d'œuvres montrera l'industrie normande avec notamment des œuvres d'Olivier Mériel, Philippe Truquin, Marie Detrée, Pascale Hémery… Une dernière partie située dans la salle de l'Artothèque sera consacrée au photographe contemporain Stéphane Couturier.
Site Interne de l'artiste : *www.art-in-industry.com* ■

James Sharple, The forge, 1859, gravure coloriée à la main, 55x71 cm

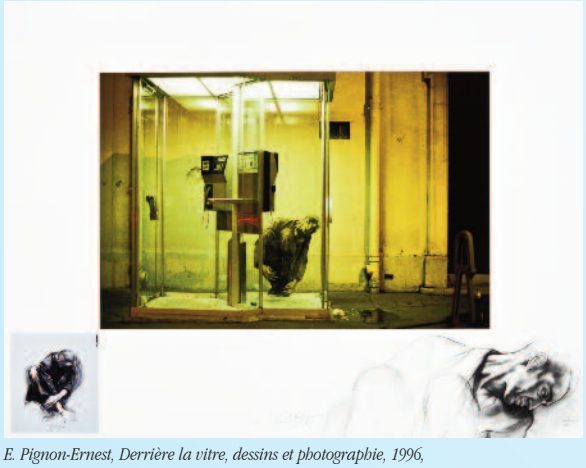

E. Pignon-Ernest, Derrière la vitre, dessins et photographie, 1996, Courtesy Galerie Lelong, ADAGP

Ernest Pignon-Ernest

29 septembre au 16 décembre

Ernest Pignon-Ernest est un artiste plasticien français et l'un des initiateurs, avec Daniel Buren, de l'art urbain en France. Très jeune, Ernest Pignon-Ernest exposait déjà régulièrement ses oeuvres dans des expositions personnelles. Il s'intéresse à la ville et réalise de nombreuses interventions urbaines qui lui apportent la notoriété. Ernest Pignon-Ernest choisit une ville, s'imprègne de tous ses aspects et va jusqu'à s'immerger dans l'histoire et les légendes de celle-ci. L'artiste aime également à faire se côtoyer sur le papier les portraits célèbres de musiciens, d'écrivains ou de poètes.
Exposition en partenariat avec la Galerie Lelong.
Site Internet de la galerie : *www.galerie-lelong.com*
Site Internet de l'artiste : *www.pignon-ernest.com* ■

L'Artothèque s'expose chez MDY

L'Artothèque s'invite chez MDY à travers l'exposition *Images urbaines*. Une sélection d'œuvres sur le thème de la ville sera présentée dans les locaux de la société MDY, marbrerie à Pont-l'Évêque, du 28 janvier au 29 février 2012. Exposées dans le showroom de Pont-l'Évêque, des œuvres contemporaines côtoieront l'univers de la salle de bains, des plans de cuisine, des dallages et escaliers en marbre, granit et pierre naturelle. ■

MDY (zone d'activités de Launay à Pont-l'Évêque)
Horaires d'ouvertures :
Lundi 14h 00 à 18h30
Du mardi au vendredi 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h30
Samedi 10h30 à 13h00 & 14h30 à 18h30

Maud Guichard, responsable de l'Artothèque, en compagnie d' une partie de l'équipe MDY

L'Artothèque en musique

Depuis 2004, le réseau Culture Santé en Basse-Normandie développe des projets entre établissements de santé et partenaires culturels afin de favoriser l'accès à la culture pour les patients et le personnel médical.

Le projet « L'Artothèque en musique » est né de la rencontre entre des œuvres exposées à l'Espace culturel les Dominicaines et des pièces musicales jouées par des élèves de l'école de musique intercommunale de Blangy Pont l'Évêque.

A partir d'une exposition d'une vingtaine d'œuvres de l'Artothèque sélectionnées en partie par des usagers du centre hospitalier, des pièces musicales seront choisies par les professeurs de piano et de flûte (Bénédicte Guesné et Anne Fablet) et interprétées par leurs élèves (adolescents et adultes) dans deux services de l'Hôpital de Pont-l'Évêque (St Hymer et Val d'Auge).

L'exposition débutera quelques jours avant le concert et l'équipe de médiation de l'Espace culturel les Dominicaines proposera pendant cette période des ateliers de pratiques artistiques aux résidents qui le souhaitent. ■

Expositions aux EHPAD
Saint Hymer : à partir du 23 avril
Pont-l'Évêque : à partir du 5 mai

Concerts aux EHPAD
Saint Hymer : 5 mai
Pont-l'Évêque : 26 mai

En bref...

Chaque exposition est accompagnée de conférences, le programme complet est disponible sur www.lesdominicaines.com

L'entrée aux Dominicaines est ***gratuite*** le premier dimanche de chaque mois.

Pont-l'Evêque
LES DOMINICAINES
2012
Expositions & Artothèque

Le nouveau programme de la saison culturelle 2012 est disponible aux Dominicaines et sur Internet.

Les visites guidées de la « Joyeuse Prison » reprennent à partir des vacances de février, le premier samedi du mois et les samedis pendant les vacances scolaires (visite à 11h00 uniquement sur réservation par téléphone au 02 31 64 89 33). ■

Flânerie en ville

Michel Bucher vous propose une grille de mots croisés évoquant des célébrités pontépiscopiennes, au programme : balade en ville et personnages illustres, historiques et contemporains.

La solution de ces mots-flêchés est disponible sur le site Internet de la ville : **www.pontleveque.fr rubrique La Mairie / Communication** ■

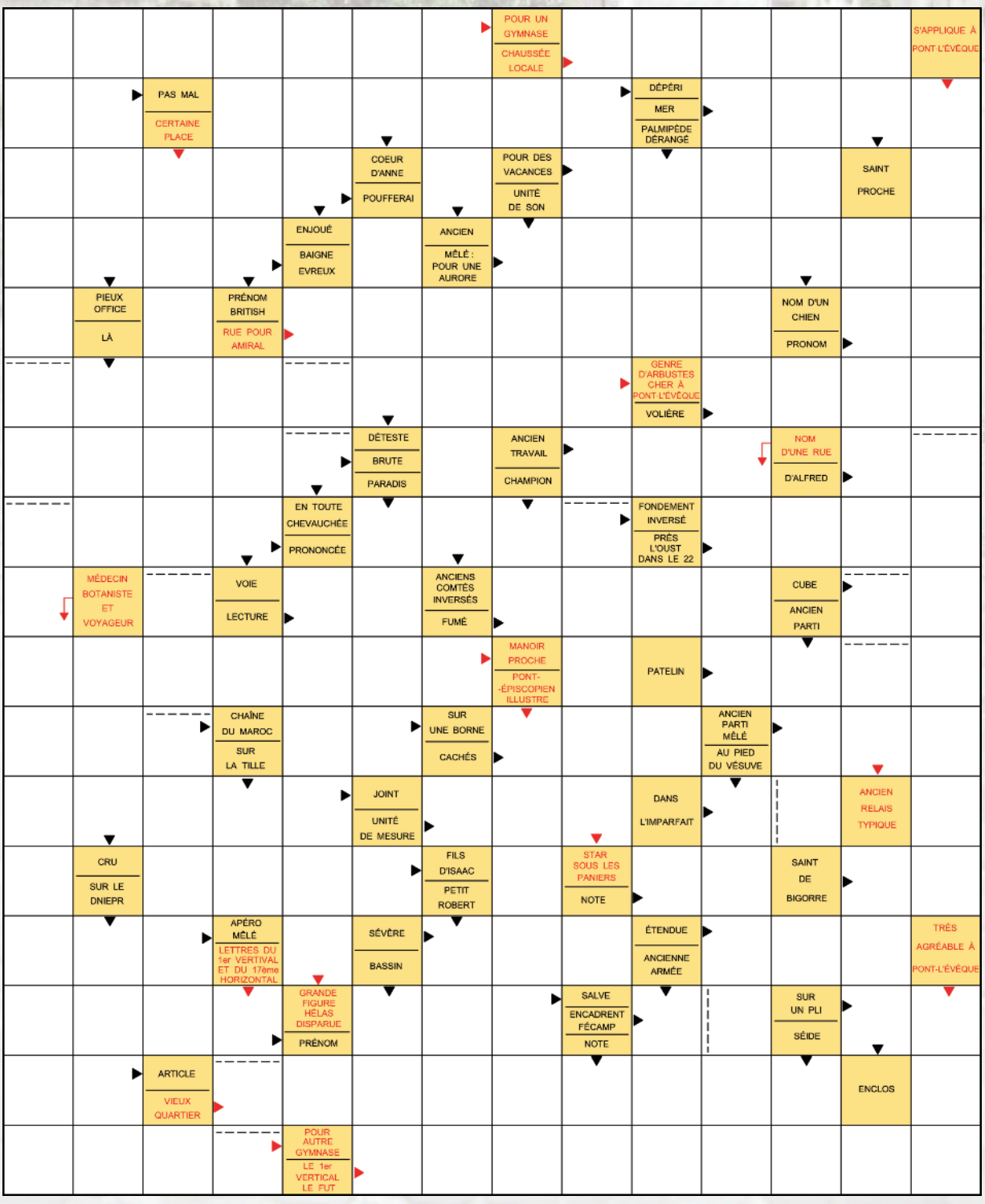

Spectacles

O.M.A.C.A
Office Municipal d'Action Culturelle et d'Animation de Pont-l'Évêque

Mercredi 18 janvier
« Les Valses de Vienne »
Zénith de Caen à 20h30

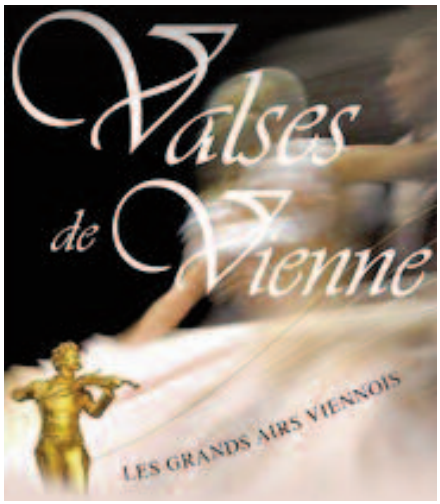

Dimanche 12 février
"Le début de la fin"
Théâtre des Variétés, Paris à 16h30

Samedi 24 & dimanche 25 mars
« Printemps des Chorales »
Marché Couvert

Dimanche 22 janvier
« Personne n'est parfait »
Bouffes-Parisiens, Paris à 15h00

Jeudi 15 mars
Julien CLERC
Zénith de Caen à 20h00

JULIEN CLERC
Symphonique
EVENEMENT
JULIEN CLERC REVISITERA DANS UN SPECTACLE INÉDIT, L'ENSEMBLE DE SES GRANDS STANDARDS, AINSI QUE DES NOUVELLES CHANSONS, RÉORCHESTRÉS SPÉCIALEMENT POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR UN ORCHESTRE SYMPHONIQUE.

Dimanche 15 avril
Bénabar
Zénith de Rouen à 17h00

Samedi 4 février
Fiesta Gipsy
Zénith de Caen à 20h00

Pensez à la carte jeunes

L'OMACA, en partenariat avec la ville de Pont-l'Évêque, le Lac de Pont-l'Évêque, l'Espace culturel Les Dominicaines et le cinéma Le Concorde, propose aux jeunes de 16 à 20 ans ***la carte jeunes***. Valable un an pour une cotisation de 10 euros pour les Pontépiscopiens et 12 euros pour les jeunes de l'Intercommunalité, la carte jeunes donne droit à 5 activités sur Pont-l'Évêque :

- 3 places pour le cinéma Le Concorde
- 20 minutes de scooter des mers (solo) et une tyrolienne au Lac de Pont-l'Évêque
- 1 entrée pour une exposition à l'Espace culturel Les Dominicaines et le catalogue de l'exposition

Pour plus de renseignements contactez Caroline au 02 31 64 00 02 ou visitez le site Internet de la ville **www.pontleveque.fr rubrique OMACA.** ■